

La communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon

Par sa population, 93 000 habitants, la communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon est le sixième établissement public de coopération intercommunale (EPCI) des Pays de la Loire (*figure 4 page 9*). Trois habitants sur cinq résident dans la commune pôle.

La situation socio-économique du territoire est plutôt favorable : sa population perçoit moins souvent de bas revenus et plus souvent des revenus moyens. Elle se déclare moins souvent au chômage qu'en moyenne dans les EPCI étudiés. Les familles monoparentales y sont moins représentées. Cela rapproche La Roche-sur-Yon Agglomération des EPCI de Laval et de Cholet.

La mortalité est proche de la moyenne dans les agglomérations étudiées, de même que le nombre de professionnels de santé de proximité par rapport à la population. Cependant, en raison d'une meilleure répartition sur le territoire, les habitants bénéficient d'une proximité géographique des médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes nettement favorable.

Un quart des habitants en centre-ville, bien dotés en offre de soins

Une des caractéristiques de la Roche-sur-Yon Agglomération est qu'un quart de sa population habite dans des quartiers de type « centre-ville » (quartiers 1a et 1b), ce qui est plus que dans les autres EPCI, mis à part Nantes. Avec 15 % des actifs se déclarant au chômage, la situation socio-économique y est un peu plus dégradée que dans les quartiers du même type de Laval ou de Cholet. Ce sont les quartiers les mieux équipés en soins de proximité.

Près de la moitié des enfants en bas âge dans des quartiers situés en périphérie

C'est l'agglomération où la population vit le plus souvent dans des quartiers périphériques avec une forte présence de familles (quartiers 3a) : un tiers des habitants sont dans ce cas ainsi que 45 % des enfants de moins de 4 ans. Ces quartiers sont situés dans le pourtour de la ville de la Roche-sur-Yon et les communes périphériques. Ils sont relativement proches des centres-bourgs et donc de l'offre de soins : si l'offre de soins y est moins importante qu'en moyenne sur l'agglomération, elle est moins défavorable que dans les quartiers du même type des autres agglomérations.

Cette situation géographique excentrée peut être problématique pour mettre en place des actions de prévention ou de promotion de la santé liées notamment à la prime enfance. Les personnes modestes ou défavorisées y habitant peuvent être dans une position délicate du fait de l'éloignement des équipements.

Les populations défavorisées et les personnes âgées réparties sur l'ensemble du territoire de l'agglomération

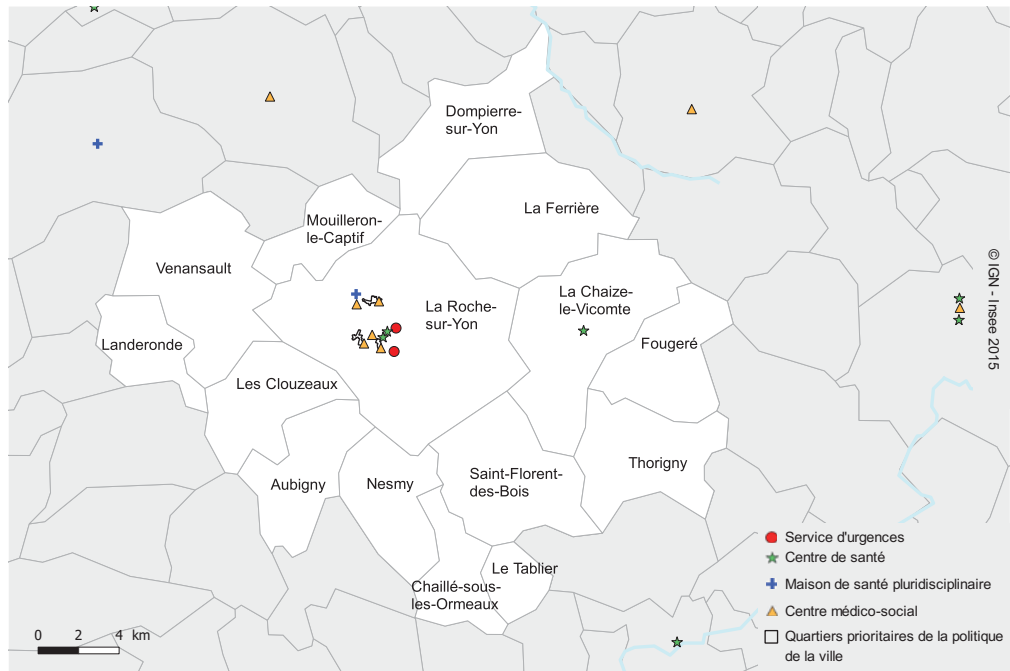
Les habitants les plus modestes (1^{er} quartile) se répartissent dans les différents types de quartiers de la Roche-sur-Yon Agglomération : 25 % habitent dans les territoires avec une forte présence de familles, 21 % dans les zones de type « centre-ville », 12 % dans les quartiers où les populations aisées sont surreprésentées et 40 % dans les quartiers où les populations modestes ou défavorisées sont majoritaires (4a et 4b). Dans ces derniers types de

quartiers, l'offre de soins dentaires est plus dégradée qu'ailleurs, tandis que les médecins généralistes et les masseurs-kinésithérapeutes sont plus présents qu'en moyenne dans l'agglomération.

Les quartiers polarisant les difficultés (4b) correspondent essentiellement aux zonages de la politique de la ville : la Vigne aux Roses, Liberté-Zola et Jean Yole – Pyramides.

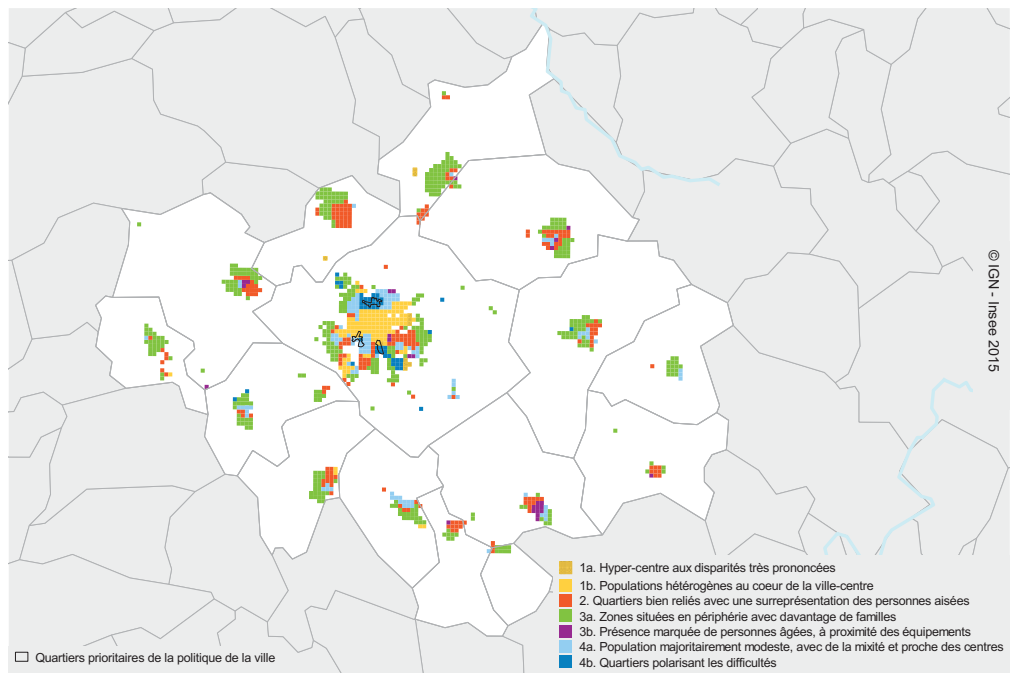
La part des personnes de 75 ans ou plus est parmi les plus faibles des sept EPCI étudiés, même si elle progresse autant qu'ailleurs. La proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans est légèrement inférieure à la moyenne. À La Roche-sur-Yon Agglomération, il y a très peu de quartiers caractérisés par une surreprésentation de populations âgées (quartiers 3b). Les personnes de 75 ans ou plus sont réparties dans les différents types de quartiers : un tiers habite dans les zones de type « centre-ville » (1a et 1b) et un tiers dans les quartiers où les populations modestes ou défavorisées sont surreprésentées (4a et 4b). D'autres vivent dans les quartiers avec une surreprésentation de populations aisées (2) ou avec une forte présence de familles (3a). ■

1 Équipements dans la communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon



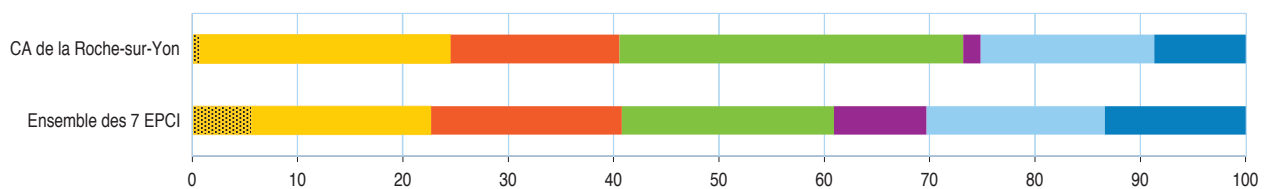
Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013.

2 Les sept types de quartiers dans la communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon

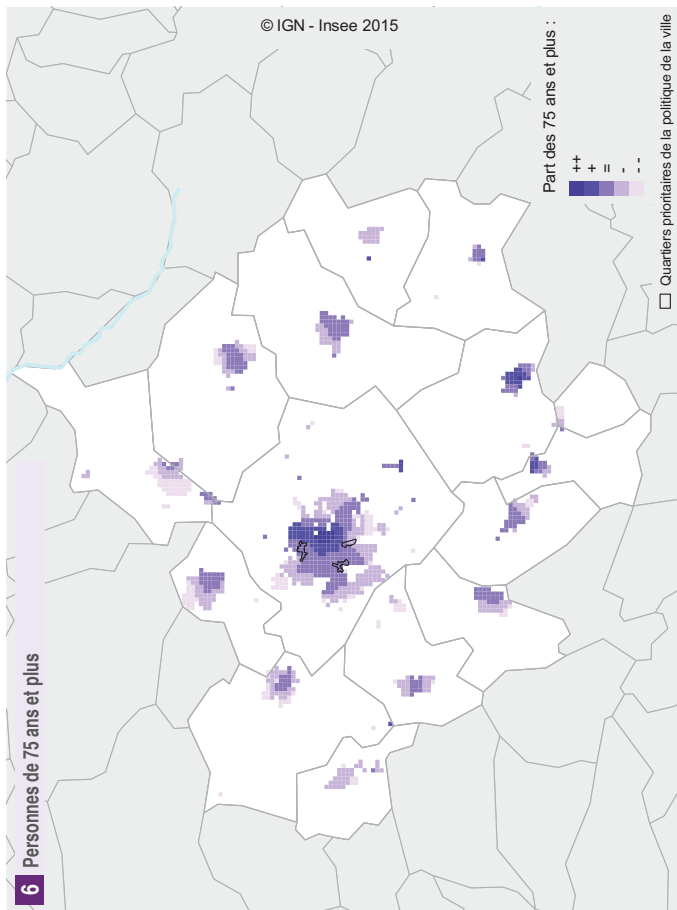
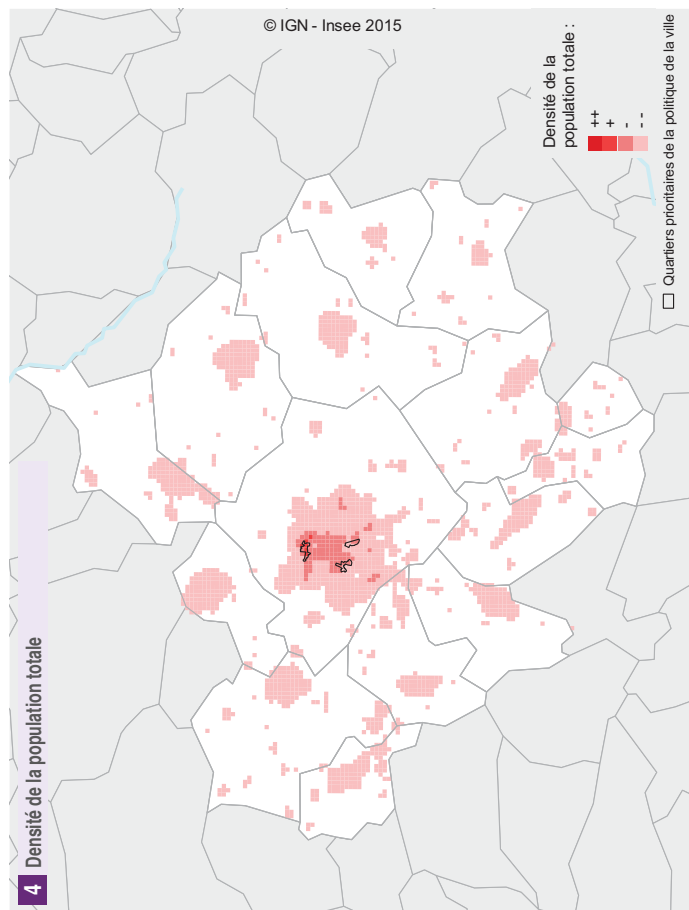
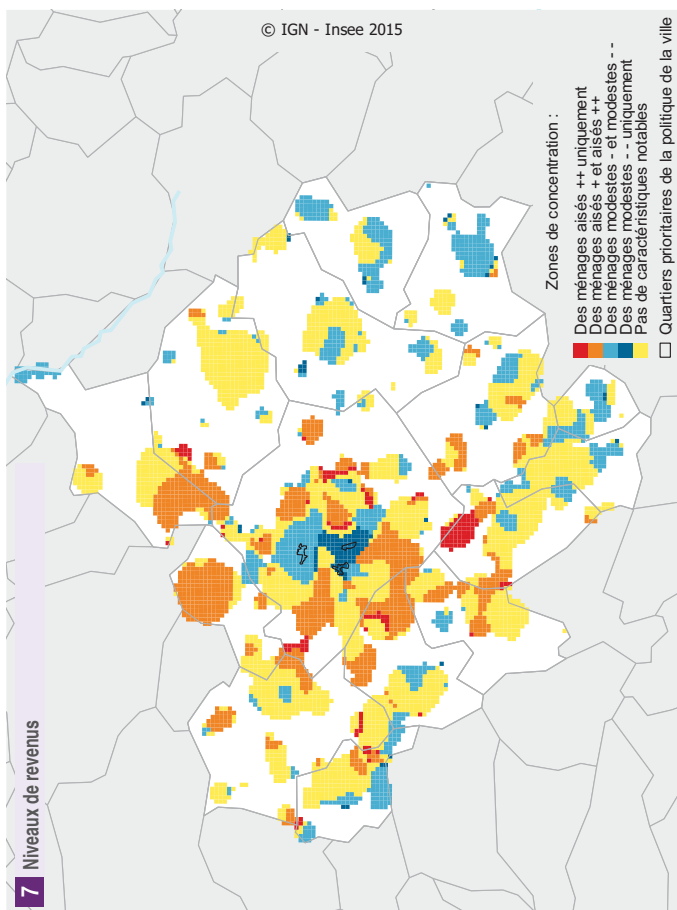
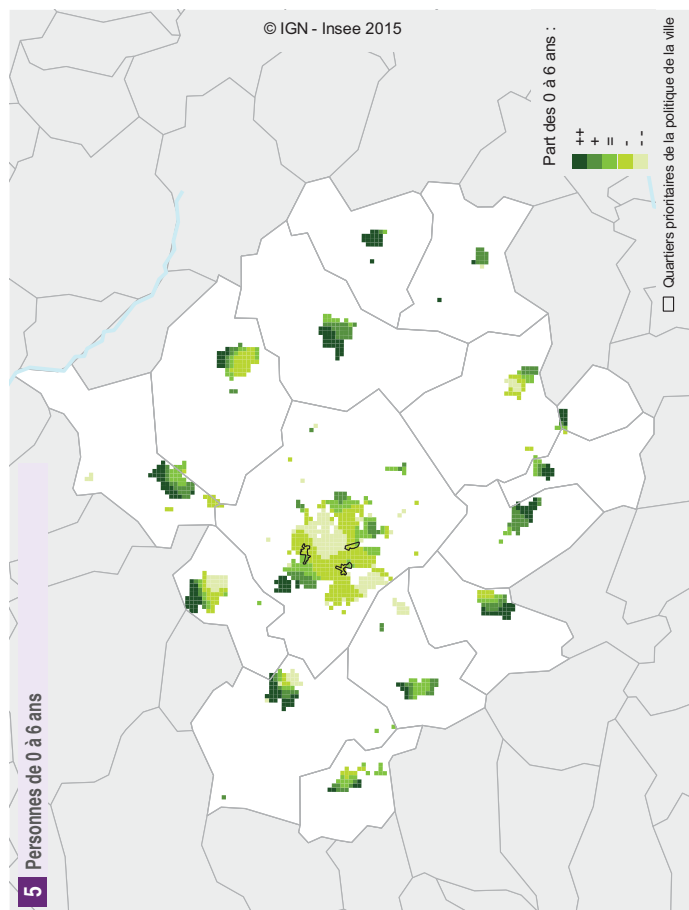


Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2010 ; Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés (RFL) 2010.

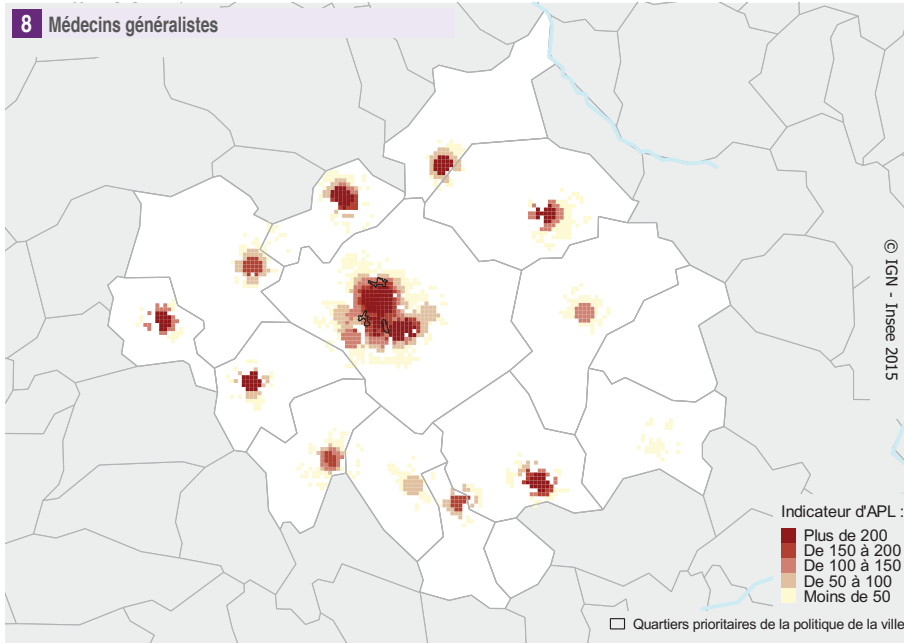
3 Répartition de la population selon le type de quartier habité (en %)



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



8, 9 et 10 Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) des professionnels de santé de premiers recours libéraux

Source : Insee, RP 2010, BPE 2013.

